

**« VOICI LE MESSIE »
(SERIE SUR MATTHIEU)
(SERMON 59)**

**« LES RELATIONS INTERPERSONNELLES DANS LA
COMMUNAUTE CHRETIENNE :
LE PARDON DANS L'ÉGLISE »
(MT 18.21-35)**

INTRODUCTION

Pardon

Matthieu 18.21-35 :

21Alors Pierre s'approcha et lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il pèchera contre moi ? Jusqu'à sept fois ? Jésus lui dit : 22Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

23C'est pourquoi, le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. 24Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents. 25Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna de le vendre, lui, sa femme, et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et de payer la dette. 26Le serviteur se jeta à terre, se prosterna devant lui et dit : [Seigneur], prends patience envers moi, et je te paierai tout. 27Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller et lui remit la dette. 28En sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il le saisit et le serrait à la gorge en disant : Paie ce que tu [me] dois. 29Son compagnon se jeta à ses pieds et le suppliait disant : Prends patience envers moi, et je te paierai. 30Mais lui ne voulut pas ; il alla le jeter en prison, jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait. 31Ses compagnons, voyant ce qui arrivait, furent profondément attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. 32Alors le maître fit appeler ce serviteur et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié ; 33ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? 34Et son maître irrité le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé tout ce qu'il devait. 35C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.

- A. LA FRÉQUENCE DU PARDON (v. 21-22)**
- B. PARABOLE SUR LE PARDON (v.23-35)**

1. L'IMMENSITÉ DU PARDON DIVIN (v.23-27)
2. LA NÉCESSITÉ DU PARDON MUTUEL (v.28-35)

A. LA FRÉQUENCE DU PARDON (v. 21-22)

21Alors Pierre s'approcha et lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il pèchera contre moi ? Jusqu'à sept fois ?

Ce passage semble être intimement lié à ce qui précède. La question de la discipline dans l'Église et de la façon de réagir lorsqu'un frère pèche contre nous, amène Pierre à poser cette question.

Oui, on pardonne, mais doit on pardonner jusqu'à 7 fois?

Il doit prendre l'initiative de pardonner et de régler la question, la situation. Combien de fois doit-il manifester cette attitude de pardon?

Comme le souligne Amar Djaballah dans son livre sur les Parables, les rabbins étaient recommandaient de ne pas pardonner plus que trois fois. Certains allaient jusqu'à quatre¹.

Peut-être que Pierre s'imaginait que Jésus le féliciterait de considérer le pardon jusqu'à 7 fois... Il était généreux.

Ce n'a pas été tout à fait le cas.

Il y avait quelque chose qui n'allait pas dans sa compréhension des choses : Ça sentait le rabbinisme.

Ça donnait l'impression que le pardon est quelque chose d'optionnel que l'on pouvait mesurer, quantifier, comme si on pouvait le couper en morceau et le donner jusqu'à une certaine limite...

Ma belle-mère, Noëlla Dion, qui a eu 16 enfants, disait, lorsqu'on lui demandait « Comment faites-vous pour donner autant d'amour à l'un qu'à l'autre... »

L'amour.. ça ne se divise pas... Ça se multiplie!

Qu'a répondu Jésus?

Jésus lui dit :

22Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

L'Apôtre Pierre imposait une limite au pardon.

¹ Djaballah, p. 245.

Jésus veut lui faire comprendre que le pardon est illimité
C'est une question d'attitude, d'ouverture de cœur... Lorsqu'on dit OK c'est la dernière fois, la septième fois... On a un élément de fermeture... Il n'y a pas de place pour le calcul ici

Jésus a continué en répondant à Pierre avec sa façon de parler (en chiffres), mais il détruit toute l'hypothèse qui animait sa question.

Il prend les 2 chiffres de la perfection (7 et 10); il les multiplie ensemble, puis les multiplie encore par Sept. Il le fait pour montrer que le pardon véritable ne connaît aucune limite.

C'est comme si quelqu'un disait... À combien de reprise dois-je aimer ma femme, mon mari, mes enfants?

Tout le monde sait que Jésus ne voulait pas donner un chiffre exact... Aime... 490, mais pas 491 fois... Ce n'est pas limitatif.

Aime et pardonne sans compter... Sans arrêt.

Sois toujours enclin au pardon, à l'amour, à la miséricorde.

B. PARABOLE SUR LE PARDON (v.23-35)

Pour illustrer son propos, Jésus raconte une parabole

23C'est pourquoi, le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs.

24Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents.

25Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna de le vendre, lui, sa femme, et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et de payer la dette.

26Le serviteur se jeta à terre, se prosterna devant lui et dit : [Seigneur], prends patience envers moi, et je te paierai tout.

27Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller et lui remit la dette.

Dans cette parabole, Jésus cherche à souligner, premièrement

1. L'IMMENSITÉ DU PARDON DIVIN (v.23-27)

23C'est pourquoi, le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs.

24Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents.

Lorsque Jésus parle du Royaume des cieux,

On ^parle de la Royauté, du règne de Dieu dans les cœurs des croyants et qui se démontre dans leur vie. Ce règne a une incidence dans leur vie et leur procure le salut. L'expression Royaume de Dieu renvoie aussi à la communauté sur laquelle Christ règne : L'Église.

Ainsi, Jésus va montrer, par une parabole, de quelle façon Dieu instaure son règne dans les cœurs, de quelle façon ce règne se manifeste.

Nous avons un roi qui demande des comptes à ses serviteurs.

Peut-être qu'ils devaient recouvrer les impôts et les taxes et les remettre au roi au moment opportun.

Le talent était une devise monétaire.

Un talent= 6 000 deniers

Plusieurs dizaines de milliers de talents

L'impôt levé pour l'ensemble des 5 régions, en l'An4 avant JC s'élevait à 800 talents

Quelqu'un gagnait 6 deniers par semaine. Cela prendrait 1000 semaines pour gagner 1 talent.

10 000 talents= 10 000 000 : 10 millions de semaines (/52 sem.=) un peu moins de 200 000 années (192 307)....

IM-POS-SI-BLE de rembourser une telle dette !!!

Donc, lorsqu'il est apparu devant le roi, il était sans le sou.

25 Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna de le vendre, lui, sa femme, et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et de payer la dette.

Le roi ordonne qu'il soit vendu, lui et sa famille.

Certainement pas pour des raisons économiques, car ce n'est pas le produit d'une telle vente qui permettra de rembourser une telle dette.

Si le roi ordonne qu'ils soient vendus, c'est pour manifester sa justice, la justice rétributive.

Lev 25.39, 47... La vente comme esclave, n'était pas approuvée par l'Écriture, mais était simplement rapportée et réglementée,

2 Rois 4.1 ; Né 5.5

Am 2 6 ; 8.6 Condamnation de la vente des personnes insolvables

Mais

Ex 22.3 : ici on parle d'un coupable...

En dehors d'Israël, il était commun de vendre ceux qui ne payaient pas leurs dettes.

Encore une fois, dans notre contexte, ce n'est pas pour régler le problème de la dette, mais c'est afin de montrer une justice rétributive.

26Le serviteur se jeta à terre, se prosterna devant lui et dit : [Seigneur], prends patience envers moi, et je te paierai tout.

IL REVENDIQUE UNE SITUATION IMPOSSIBLE. Il ne pourra jamais payer cette énorme dette. Mais supplie en présumant du futur. Mais sur le point de perdre toute sa famille, il tente le tout pour le tout.

On ferait pareil nous aussi.

Quel beau dénouement :

27Touché de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller et lui remit la dette.

La compassion du roi vient au secours de la détresse humaine :

Touché par la compassion....

Le mot grec pour touché de compassion(*esplagnknistèn*) signifie Touché dans ses entrailles (*splagnxon*). Nous, nous disons « touché dans son cœur »...

Il a été touché et a agi, il a remi sa dette.

Vous savez, il en est ainsi de la situation de chaque croyant.

Nous mériterions que la justice divine nous châtie... parce que nous avons une immense dette envers lui.

Nous avons péché contre un Dieu infini, et notre dette est infinie.

Il nous est impossible de réparer cette dette infinie. Seul un Dieu infini peut réparer une dette infinie.

Et lorsque Dieu nous pardonne, il fait preuve d'une grâce infinie.

C'est ce qui traverse toute la Bible :

Cette compassion de Dieu,

- on la retrouve lorsque Dieu vient chercher Adam...
- On la retrouve quand Dieu intervient en vue de l'Exode 2.23-25.

- Quand il délivre ceux qui étaient en détresse : Ps 107.1-34.
- Quand Jésus voit les foules sans berger Mt 9.35-38
- Quand le péché a abondé, s'est amplifié (Ro 5 219-21)

18Ainsi donc, comme par une seule faute la condamnation s'étend à tous les hommes, de même par un seul acte de justice, la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. 19En effet, comme par la désobéissance d'un seul homme, beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul, beaucoup seront rendus justes. 20Or, la loi est intervenue pour que la faute soit amplifiée ; mais là où le péché s'est amplifié, la grâce a surabondé. 21De la sorte, comme le péché a régné avec la mort, ainsi la grâce règne par la justice, pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.

Ainsi le Roi a remis la dette de ce serviteur...

2. LA NÉCESSITÉ DU PARDON MUTUEL (v.28-35)

QU'A fait le serviteur, une fois sa dette remise ?

28En sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il le saisit et le serrait à la gorge en disant : Paie ce que tu [me] dois. 29Son compagnon se jeta à ses pieds et le suppliait disant : Prends patience envers moi, et je te paierai. 30Mais lui ne voulut pas ; il alla le jeter en prison, jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait. 31Ses compagnons, voyant ce qui arrivait, furent profondément attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. 32Alors le maître fit appeler ce serviteur et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié ; 33ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? 34Et son maître irrité le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé tout ce qu'il devait. 35C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.

Que Dieu nous donne la grâce de mettre ces choses en pratique...
À sa seule gloire